

DEC162707DR07

Décision portant renouvellement de nomination de M. Philippe REGRENY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 5270 intitulée Institut des Nanotechnologies de Lyon

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

[Le cas échéant insérer] **Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** du **18/12/2015** nommant **Mme Catherine CHEVALLIER**, directrice de l'unité **UMR 5270 intitulée Institut des Nanotechnologies de Lyon** ;

Vu le certificat de renouvellement de formation de personne compétente en radioprotection **niveau 1** dans le secteur industrie délivré à **M. Philippe REGRENY** le **05/10/2016** par **APAVE Formation**;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Philippe REGRENY, Ingénieur de Recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **14/10/2016**.

Article 2 : Missions

M. Philippe REGRENY exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **M. Philippe REGRENY** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Ecully, le 06/12/2016

La directrice d'unité
Catherine CHEVALLIER



Visa du délégué régional
du CNRS

Visa du chef d'établissement
partenaire
ECL